Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Visite d’information à la HACA d’une délégation du Conseil Supérieur de la Communication du Burkina Faso

05 Mars 2019

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle –HACA- reçoit, les 5, 6 et 7 mars courants, une délégation de haut niveau du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Burkina Faso en visite de travail au Maroc, composée de Messieurs Victor Sanou et Ismael Nignan, tous deux membres du Collège des Conseillers ainsi que M. Servais Coulibaly, Directeur Informatique et des Technologies.

Au cours de sa visite, la délégation du CSC aura l'occasion de s’enquérir du modèle de régulation de l'audiovisuel marocain dans ses aspects institutionnels, juridiques, opérationnels et techniques, avec un focus spécifique sur la solution de monitoring des contenus audiovisuels HACA Media Solutions (HMS), développée par la HACA en 2007 et installée depuis auprès de neuf instances de régulation : HCC Tchad (2011), CSA Belgique (2011), HAPA Mauritanie (2013), CNRA Sénégal (2014), HAICA Tunisie (2014), HAAC Bénin (2014), CSC Niger (2016), HAAC Togo (2018) et HAC Mali (2019).

Dans une optique d'enrichissement mutuel, la délégation du CSC présentera également aux responsables de la HACA l'expérience burkinabé en matière de régulation audiovisuelle en général et de régulation des médias en ligne en particulier.

Le séjour d’études sera également ponctué par une visite par la délégation du CSC des installations de télédiffusion de la SNRT avec une présentation de l’expérience marocaine en matière de transition numérique et d’implémentation du dispositif de la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

La HACA et le CSC entretiennent des relations anciennes et de grande densité, aussi bien sur le plan bilatéral qu'au niveau des réseaux de coopération entre régulateurs qui les unissent, à savoir les réseaux africain RIARC, francophone REFRAM et islamique IBRAF.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B